

Comment se fait-il qu'un homme, si occupé à se souvenir du nom des capitales de tous les pays, que ce soit l'Afghanistan ou un autre, ait le temps de dénoncer la loi du cadenas adoptée en 1936, qui est encore dans le recueil de nos lois où j'ai contribué, par mes humbles moyens, à la maintenir.

Mais il y a plus, beaucoup plus. Le député a parlé des effectifs. Il a fait mention des articles 3 et 5, les considérant comme le cœur du pacte de l'Atlantique-Nord. Il a dit que ce qu'il nous faut, c'est un engagement relatif aux affaires économiques. Le Royaume-Uni a un engagement relatif aux affaires économiques pour ce qui est de son commerce avec la Russie. Les journaux de New-York en sont remplis. Ils sont remplis des échanges commerciaux du gouvernement socialiste de la Grande-Bretagne avec la Russie. Je me demande si M. Bevin y voit un engagement relatif aux affaires économiques. Il lui faudrait appliquer une loi du cadenas à certains de ces journaux.

Le ministre a ajouté qu'il s'agissait d'une mesure plus efficace en vue de supprimer les causes économiques et politiques de la guerre. Il a affirmé ensuite que notre attitude envers les Nations Unies n'était pas modifiée. Tous les discours prononcés sur le pacte de l'Atlantique-Nord constituaient une oraison funèbre du pacte des Nations Unies, une belle oraison mais un enterrement de première classe. Je ne vois pas comment on peut affirmer que ce n'est pas modifier notre attitude vis-à-vis des Nations Unies. Il a dit qu'aucune conférence visant à établir la paix n'était trop ennuyeuse. A mon avis, les conférences ne sont pas ennuyeuses puisque plusieurs y assistent. Il y a des gens qui vont partout assister à des conférences. Cela me rappelle ce qu'un de mes confrères, avocat du barreau à Montréal, m'a dit un jour. Je lui avais posé une question au sujet de ce qu'avait dit un de mes confrères, affirmant moi-même n'y voir aucune utilité. Il m'a répondu: "Il faut comprendre que certaines gens doivent se réunir, et aussi longtemps qu'ils confèrent, même s'ils n'arrivent à aucune décision, tout va bien". C'est ce qui est arrivé lors de toutes ces conférences qui ont eu lieu dans tous les pays du monde. On n'a réalisé aucun progrès. Voilà pourquoi on nous soumet un autre projet. C'est celui-ci.

Je ne puis en parler solennellement, même si je me préoccupe très sérieusement de la guerre, et la guerre m'inquiète beaucoup. Il serait très injuste de dire que je ne me rends pas compte de la crise que le monde traverse. La situation est probablement critique. Je ne saurais le dire, car je ne suis en mesure de révéler aucun secret à ce sujet. Mais à ce qu'on entend d'un peu partout et d'après les journaux des États-Unis, d'Angleterre et

du Canada, l'équilibre du monde est instable. C'est malheureux, mais c'est ainsi.

Le ministre a parlé d'effectifs. Qui décidera des effectifs? Avons-nous décidé des affaires internationales lors des conférences du Caire, de Téhéran et d'ailleurs? J'ai posé la question au représentant de Calgary (M. King), qui m'a répondu: "Sommes-nous invitées à ces conférences?" lui ai-je demandé. Non, m'a-t-il répondu. Ce qu'on décidait là-bas, m'a-t-il dit, était gros de conséquence pour nous et était très important. Voilà sa réponse. Nous n'y étions pas, mais nous devons en subir les conséquences, bien qu'on nous ait dit que nous étions sur le même pied que les autres. C'était agréable. Le député d'Argenteuil (M. Héon) nous a parlé tout à l'heure de la souveraineté internationale. Qui a jamais songé à cela? C'est une absurdité, une baliverne. Je ne comprends pas qu'un aussi brillant avocat emploie pareille expression. Cela démontre quels raisonnements, je ne dirais pas "sots" mais étranges, certaines gens peuvent tenir lorsqu'ils entreprennent de parler de sujets dont ils ne savent rien.

Qui décidera de l'importance des effectifs? Sera-ce l'ensemble des signataires du traité de l'Atlantique-Nord? Décideront-ils ensemble des effectifs que chaque pays fournira?

J'ai une autre observation à formuler avant de terminer. Durant la guerre j'ai défendu la dignité humaine. J'ai défendu le respect des ouvriers de toute industrie essentielle. Chacun mérite des éloges. Son rôle est moins glorieux que celui du soldat qui sort vainqueur de la bataille, mais il n'est pas moins nécessaire. J'ai essayé de défendre tous les hommes engagés dans des industries essentielles, les cultivateurs, cheminots, les hommes affectés à la production des armes, munitions et tous les articles utiles au soldat. A mon grand étonnement, le président du Pacifique-Canadien, M. Coleman, m'a appuyé, de même que le président du National-Canadien, M. Vaughan. Cependant, je n'ai pu me gagner l'appui des fraternités de cheminots que j'ai défendues à la Chambre quand j'ai discuté la question en anglais en cette enceinte.

Si donc il survient une crise, j'espère que nous conserverons mieux que nous ne l'avons fait durant le dernier conflit le sens des valeurs. J'espère que l'organisation des troupes sera tout à fait différente de ce qu'elle était alors. Je ne vois pas pourquoi nous continuerions d'écouter les mauvais conseils des galonnards qui remportent des victoires, bien assis dans leur fauteuil tournant, au ministère de la Défense nationale. Le secrétaire d'État aux affaires extérieures (M. Pearson), ayant parlé de capital humain, il m'est permis de dire un mot des galonnards. Ils prennent le